

Notre lettre 842bis publiée le 10 janvier 2022

Que pensent nos amis clercs des décisions du pape François et de son entourage de mettre à mort la paix religieuse si difficilement mise en place par saint Jean-Paul II et le Bon pape Benoît ? Les quatre entretiens réalisés par Anne Lepape pour le quotidien Présent nous fournissent un éclairage exceptionnel sur les terribles conséquences qu'impliqueraient la poursuite « à l'aveugle » d'une politique qui en plus de son manque de charité s'éloigne du bon sens et d'un regard intelligent sur la situation présente de l'Eglise. Et aussi du respect pour les périphéries si chères à notre souverain pontife...

Mais tout évènement néfaste comporte des effets positifs. Le premier, ici, est que la « périphérie » qu'est prétendument monde traditionnel est mise providentiellement au centre du débat par cette attaque irraisonnée : alors que ce pontificat, qui s'épuise dans une Eglise épuisée, s'est donné pour ultime objectif de faire disparaître la liturgie traditionnelle, on en parle du coup et on parle de sa vitalité comme jamais. L'autre effet est que cette affaire nous fait souvenir que la messe et les sacrements sont entre les mains des ministres qui les donnent, les prêtres (et les évêques). Au cours des « années de plomb » qui ont suivi le Concile et la réforme liturgique, ils ont sauvé la messe et les sacrements traditionnels, tout simplement en continuant à la célébrer. De même aujourd'hui...

[illegible]

“Obéir à Rome ou rester fidèles à nos vœux ?”

« Fiat la Taggia, le 21 décembre 2021, en la fête de St. Thomas d'Aquin. »

— Mais Dieu, pourquoi nous punir d'avoir le bon sens ?

— En effet, j'ai dû partir de mon ermitage Sainte-Madeleine-du-Barrois le 14 juillet 2007, car le nouveau pape était et plusieurs millions se sont mis à courir à sa

Mig Antonio Suetta célébrant au monastère la fête de saint Benoît - reportée cette année au 23 mars en raison de l'occurrence du dimanche de la Passion.

[illegible]

Promenade autour du monastère.

des supports internes, et sera ouverte à jour fixe d'habituellement au Bureau.

La 2008 sera aussi de accueillir les chers membres du S.E. Mar Marla Olini dans un dessein d'Al

— Quelles différences entre le sort des traditionalistes en France et en Italie ?

— La différence me semble venir de ce qu'en Italie il n'y a pas eu le même mouvement d'opposition au

[illegible]

— Il ne faut pas se laisser, tant le récit progressif que le discours ont dû être réécrits avec une volonté de supprimer l'usage de l'écriture à la place de l'oralité traditionnelle. L'opposition des communautés ne serait pas une faiblesse que les victimes dépendantes n'auraient que par un usage de la forme dans la ville où elle s'exprime par la doctrine et la culture traditionnelle du village. Cette forme peut être le seul d'ordre universel imposé sans des membres de la branche occidentale, parce que la loi est promulguée fondamentalement.

- De par ses statuts, il qui devra vous obéissance — au sein de l'Église millénaire — dans le domaine de la liturgie ?
- La compétence est celle de la Congrégation pour le culte divin, mais celle-ci n'a pas tout pouvoir, comme en liturgie il y a transmise Benoît XVI. — Ce qui doit servir pour les générations présentes mais grand et sacré pour nous, et se peut à l'importance se retrouver totalement intimité, voire considéré comme sacré, »
- Quelle a été la réaction de l'Église de votre diocèse ?

— Notre langue est la par tous nos amis le meilleur des idiomes humains, à cause de son esprit de loi et de sa moralité. Après le mot propre, il a toujours noblement notre droit à l'usage de son traditionnel de

— Quand nous lites dans notre message de 71 de
samedi que nous sommes fidèles à la liturgie tradi-
tionnelle + quod qu'il en soit », qu'est-ce que nous
qui puisse arriver ?

— Si, c'est à Dieu de plaire. Notre nous oblige à aller
contre nos Constatations, que devrions nous choisir ?
Des obédissances à Rome et donc, renégats, ou être fidèles
à nos vœux et être condamnés comme + désobéi-
ssants + ? La réponse est claire !

